



**HAL**  
open science

## Présentation générale "Le Sujet"

Jean-Marie Merle

► **To cite this version:**

Jean-Marie Merle. Présentation générale "Le Sujet". Jean-Marie Merle. Le Sujet, Ophrys, 2003, Collection "Bibliothèque de Faits de Langues", 2-7080-1051-4. hal-00384913

**HAL Id: hal-00384913**

**<https://hal.science/hal-00384913>**

Submitted on 31 Aug 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## SOMMAIRE

Jean-Marie MERLE : Présentation .....	5
SUJET GRAMMATICAL	
Gilbert LAZARD	
Le sujet en perspective interlinguistique .....	15
Geneviève GIRARD	
La notion de sujet : une notion à définir .....	29
Christian TOURATIER	
Sujet et syntaxe ? .....	41
Joëlle GARDES TAMINE	
La place du sujet en français.....	51
Marguerite GUIRAUD-WEBER	
Le sujet en russe .....	63
Claire BLANCHE-BENVENISTE	
Les formes grammaticales de réalisation des sujets et leur inégale représentation en français contemporain .....	73
Berthille PALLAUD	
Achoppements dans les énoncés de français oral et sujets syntaxiques .....	91
SUJET ET REFERENCE	
Philippe MENNECIER	
Personne et actance en eskimo.....	105
Jean ALBRESPIT	
Sujet et agentivité en anglais .....	125
Florence LEFEUVRE	
Le pronom <i>quoi</i> en position de sujet.....	137
Nigel QUAYLE	
Sujet et support dans les phrases existentielles en anglais : essai d'analyse psychomécanique.....	149
Anne DAGNAC	
L'interprétation de PRO dans les infinitives circonstancielles : quelques pistes de recherche .....	159
Jean-Michel BENAYOUN	
Sujet zéro, pacte référentiel et thème .....	173

CO-ENONCIATION ET CO-LOCUTION. ARTICULATIONS	
Jacqueline GUILLEMIN-FLESCHER	
Sujet énonciateur et sujet de l'énoncé dans la relation d'interlocution fictive	183
Bénédicte GUILLAUME	
A propos du sujet énonciateur en discours rapporté :	
le cas des <i>question-tags</i>	193
Nathalie VINCENT	
Des sujets en quête de voix : les héroïnes de Jean Rhys en instance(s) de parole	205
Françoise DORO-MEGY	
Rôle de l'articulation entre sujet de l'énoncé et sujet énonciateur dans le fonctionnement et la traduction en français des verbes <i>think</i> et <i>believe</i>	213
Guy DE MONTJOU	
Subjectivité et subjectivité dans l'emploi de <i>could</i> et de <i>might</i>	225
Laurent DANON-BOILEAU et Mary-Annick MOREL	
Le locuteur vicariant	235
Robert VION	
Discontinuité et instabilité énonciative du discours	247
Laurent ROUVEYROL	
Positionnements dynamiques et mises en scène énonciatives	259
IDENTITE ET SUJET PARLANT	
Roxane BERTRAND	
Etre soi avec les mots d'autrui	269
Guy ACHARD-BAYLE	
Quand <i>l'un</i> est <i>l'autre</i> , et quand <i>je</i> est <i>un autre</i> : référence – et référenciation – au sujet dédoublé	281
Séverine MORANGE	
La musique vocale du sujet parlant, ou l'expression de la subjectivité et de la variation stylistique intra-individuelle à travers la prosodie	293
Aliyah MORGENSTERN	
L'apprenti-sujet	307
Agnès BRACKE	
Le sujet énonciateur et cognitif comme résultante d'interactions inter-subjectives	319
Peter PRINCE	
Le sujet parlant en langue seconde	331

## Présentation générale

Jean-Marie Merle\*

En linguistique, la notion de *sujet* s'applique à des phénomènes divers, sujet grammatical, sujet-énonciateur, sujet parlant. Etymologiquement *sujet* vient de *subjectum* – « placé dessous ». La notion de *sujet* renvoie ainsi à une position relative : le *sujet* est *sujet de...* (cf. Christian Touratier). Placé « dessous », le sujet peut se décrire comme *support de*, ou comme *soubassement de...* Ainsi le sujet du philosophe pourrait sommairement se définir comme support d'un comportement ou d'un destin, comme siège des propriétés qui le caractérisent, notamment de « la capacité de référer, d'identifier et de ré-identifier », comme siège de la conscience – assujetti à l'inconscient – et de la réflexivité (Guy Achard-Bayle) ; le *sujet parlant*, qui en est l'une des facettes, pourrait s'envisager comme siège de la parole, support des mécanismes cognitifs qui la sous-tendent (cf. Agnès Bracke, Peter Prince), source du discours. En retour, le discours est l'émanation et le reflet d'une subjectivité (cf., entre autres, Séverine Morange) et d'une identité composite dont le sujet-individu est le support (cf. G. Achard-Bayle, Roxane Bertrand, Aliyah Morgenstern). En tant que locuteur, il est support et co-gestionnaire de la situation de co-locution ; en tant que *sujet-énonciateur*, il est support de l'acte d'énonciation (cf. Laurent Danon-Boileau et Mary-Annick Morel), co-responsable des choix paradigmatiques, architecte de la construction du sens, metteur en scène de la référence (cf. Robert Vion, Laurent Rouveyrol). Source de l'énoncé, le sujet-énonciateur en est le support d'indexation, l'une des coordonnées-origine à partir desquelles s'effectue le calcul des personnes et des temps et se mettent en place la deixis et les plans

---

\* Université Nice Sophia Antipolis, CNRS, UMR 7320, Laboratoire Bases, Corpus, Langage, [jimmerle2@gmail.com](mailto:jimmerle2@gmail.com) ;

Pour citer cette présentation :

MERLE, Jean-Marie, 2003, Présentation générale, *Le Sujet* (dir. Jean-Marie MERLE), *Bibliothèque de Faits de Langues*, Paris / Gap, Ophrys, p. 5-14.

[http://fdl.univ-lemans.fr/fr/bibliotheque-de-faits-de-langues/sujet\\_sommaire.html](http://fdl.univ-lemans.fr/fr/bibliotheque-de-faits-de-langues/sujet_sommaire.html)

Recueil de 28 articles.

Ce fichier contient 1/ Le Sommaire ; 2/ La présentation du volume ; 3/ Les résumés des articles.

d'énonciation (cf. Jacqueline Guillemin-Flescher, Bénédicte Guillaume, Nathalie Vincent). Le *sujet grammatical*, quant à lui, peut s'envisager comme support constitutif de l'énoncé. Dans le cadre de la relation prédicative, il est alors le soutien, le soubassement, le point d'appui syntaxique sur lequel s'exerce l'incidence de l'apport prédicatif (cf. Gilbert Lazard, Ch. Touratier, Nigel Quayle, Marguerite Guiraud-Weber).

Mais derrière ces définitions simplistes se noue(nt) une multitude de conflits. Geneviève Girard, partant de l'hypothèse que plusieurs modules contribuent à la construction du sens, explore, en français et en anglais, des phénomènes qui placent précisément le sujet grammatical au centre de problématiques conflictuelles, à l'articulation entre modules syntaxique, sémantique et discursif. De ces problématiques conflictuelles viennent la nécessité de redéfinir les termes employés, et la difficulté d'aboutir à une définition.

De manière radicale, pour sortir des conflits entre appareils théoriques, Joëlle Gardes Tamine choisit d'évacuer les notions de sujet et de prédicat, dont elle considère qu'elles appartiennent davantage au domaine du logicien qu'à celui du grammairien. Elle propose la notion d'*unité grammaticale minimale* (plus petite construction grammaticale complète) et retient trois caractéristiques pour décrire le « sujet » (N0) : la première est syntaxique (N0 est le seul élément obligatoire, en français, dans la construction du verbe), la seconde, morpho-syntaxique (N0 est lié au verbe par un accord en nombre et en personne), la troisième, topologique (N0 précède le verbe dans le cadre de l'*unité grammaticale canonique*). Puis elle dégage quatre paramètres, trois paramètres proprement grammaticaux, ceux de case (relation structurale dans laquelle entre N0), de position (des éléments les uns par rapport aux autres, et notamment de N0 par rapport au verbe), de zone (pré- et post-verbale), et un paramètre textuel, celui de place. Joëlle Gardes Tamine, à partir de l'*unité grammaticale minimale*, en vient à définir l'*unité textuelle minimale*, à l'intérieur de laquelle ces paramètres jouent un rôle essentiel.

#### *Le sujet grammatical et son domaine de définition*

La confusion qui entoure la notion de sujet grammatical tient sans doute à ce qu'elle a souvent été définie à partir de propriétés empruntées au prototype. Mais ces définitions comportent le risque (cf. G. Lazard, Ch. Touratier, Jean Albrecht) de faire envisager le sujet pour ce qu'il n'est pas nécessairement, en le situant dans le cadre de la structure thématique (« ce / celui dont on parle », avec pour corollaire que le prédicat serait « ce que l'on en dit »), ou en privilégiant son rôle sémantique à l'intérieur du schéma actanciel (« celui qui... fait l'action ou qui est le siège d'un état »). Le sujet est effectivement compatible avec divers rôles sémantiques, mais il n'en sélectionne pas un en particulier. Autrement dit, si le sujet n'est pas indifférent au rôle sémantique qui lui est dévolu (Damourette et Pichon le nomment alors « repère », support de tous les constituants du prédicat *via* la fonction nodale du verbe ; la notion de « repère constitutif » de l'énoncé se retrouve également chez A. Culioli), la définition du sujet, elle, reste indifférente à son rôle sémantique : un *il* « impersonnel » n'en contribue pas

moins à la construction de la référence, en remplissant sa fonction de sujet syntaxique, de support de prédication (Damourette et Pichon le nomment alors « soutien ») et en matérialisant, sous sa propre forme et dans l'indice d'accord verbal, son statut de délocuté. Par ailleurs, même si la notion de thème est bien antérieure à la notion de sujet (cf. Ch. Touratier) et si la relation thème / rhème correspond très vraisemblablement à « une étape plus ancienne du développement du langage » (G. Lazard) que la relation sujet-prédicat, celle-ci pouvant s'envisager comme grammaticalisation de celle-là, le sujet ne coïncide pas nécessairement avec le thème (cf. G. Lazard, Ch. Touratier, J. Albrespit). La définition du sujet grammatical ne saurait non plus s'appuyer sur des critères exclusivement morphologiques : dans le cadre d'une grammaire casuelle donnée (cf. Ch. Touratier, M. Guiraud-Weber, G. Lazard), la représentation du sujet ne coïncide pas avec un cas unique (cf., par exemple, les sujets à l'accusatif en latin ou en anglais, au datif en russe, les emplois de l'absolutif et de l'ergatif dans les langues ergatives) et, inversement, un cas donné n'est pas dévolu à la fonction de sujet à l'exclusion de toute autre (cf. les attributs au nominatif). Le sujet grammatical ne se définit donc ni dans le cadre de la structure thématique, ni dans celui de la structure sémantique, ni dans celui de la distribution casuelle, ni encore dans celui de la structure des constituants : selon les langues et selon les énoncés, une forme donnée est susceptible de fonctionnements divers, et susceptible de remplir diverses fonctions. À l'inverse, une même fonction est susceptible d'être remplie par des constituants munis de propriétés morpho-syntaxiques diverses.

#### *Le sujet grammatical : une fonction*

La notion de sujet grammatical recouvre ainsi une fonction. On en conclura volontiers que le sujet se situe dans le cadre de la structure fonctionnelle, ou dans le cadre de la structuration fondamentale (P. Le Goffic) de l'énoncé, qui correspond à la relation prédicative. Ch. Touratier privilégie cette solution et propose une définition syntaxique du sujet grammatical, « à l'intérieur d'une structure exocentrique dont l'autre constituant est le prédicat ». À l'intérieur de cette structure, le sujet fournit alors un point d'appui au prédicat, l'accord, lorsqu'il existe, étant indice de liage, de mise en relation du sujet et du prédicat, d'incidence du prédicat à son support-sujet.

#### *L'ambition illusoire d'une définition universelle*

En perspective interlinguistique, à partir de l'observation des langues les plus diverses, Gilbert Lazard conclut qu'il est illusoire de chercher une définition universelle du sujet. Il en vient à définir la notion de *configuration subjectale* – sous-ensemble de caractéristiques subjectales propres à une langue donnée – dont l'étude permet de mettre en évidence une bipartition des propriétés subjectales. Soit ces propriétés relèvent de la prédication, soit, liées à l'emploi du réfléchi, elles relèvent de la co-référence. Gilbert Lazard aboutit ainsi à la distinction entre *sujet de prédication* et *sujet de référence*.

Cette notion de bipartition ouvre une voie féconde. Dans nos langues d'Europe occidentale, lorsque le sujet de prédication est lui-même doté d'une valeur référentielle (« soubassement », dans la terminologie de Damourette et Pichon) il y a superposition, dans la construction de la référence, du sujet de prédication (« soutien ») et du sujet de référence (« repère »). Dans les structures comportant une « séquence » (structures dites à « extraposition du sujet »), il y a dissociation entre sujet de prédication (le sujet syntaxique n'en est pas moins sujet réel) et séquence-repère. Dans les énoncés « impersonnels », le sujet opère simplement comme support de prédication (soutien).

#### *Un exemple de configuration subjectale*

Marguerite Guiraud-Weber fait porter son étude sur la proposition dative, la proposition accusative et la proposition instrumentale en russe, qu'elle compare à la proposition nominative. Si le sujet nominatif réunit le plus grand nombre de traits prototypiques, l'absence d'accord aux cas obliques n'empêche pas que soient représentés certains traits subjectaux, dont le premier est le lien prédicatif. Par ailleurs, le datif est support du réfléchi et du verbe gérondif et se situe au plus près du nominatif dans une vision scalaire du sujet grammatical. L'accusatif est parfois support du verbe mais non du réfléchi, tandis que l'instrumental n'est support ni de l'un ni de l'autre. A partir de ses observations, M. Guiraud-Weber dégage les traits subjectaux les plus pertinents en russe.

#### *Les formes de réalisation des sujets*

Claire Blanche-Benveniste montre que les « formes grammaticales de réalisation des sujets en français contemporain », très variées, sont sensibles à la grammaire et à la sémantique des noms et des verbes, ainsi qu'aux « genres » discursifs (Biber) entre lesquels ils se répartissent. C. Blanche-Benveniste met en évidence plusieurs configurations dans lesquelles le sujet lexical tend à se placer derrière le verbe (dans certains cas après un « verbe de dispositif » – *c'est / il y a* – ou un verbe « impersonnel » – ex. *il se fait que / il arrive que*). Cette tendance est amplifiée par les usages de la langue parlée et, dans certains cas extrêmes, on ne retrouve plus aucun sujet lexical devant son verbe. C. Blanche-Benveniste montre que la dislocation est un phénomène très fréquent dans certains usages, mais qui n'apparaît pas dans tous les genres discursifs.

Berthille Pallaud étudie le phénomène d'achoppement sur le sujet syntaxique dans les énoncés de français oral. Elle montre, entre autres, que ce phénomène se manifeste plus fréquemment à droite du verbe qu'à gauche, que les sujets sont moins fréquemment concernés par les achoppements que les verbes et les objets, que les achoppements affectent en majorité les pronoms (et non les éléments lexicaux), que les amorces sont plus fréquemment complétées quand elles touchent le sujet que quand elles touchent les autres fonctions syntaxiques : l'achoppement sur le sujet est plutôt la marque d'une hésitation que l'occasion d'un repentir.

*Sujet et référence*

Le lien entre sujet et référence est abordé selon deux voies problématiques complémentaires : celle de la référentialité du sujet et celle de la contribution du sujet à la construction de la référence.

Philippe Mennecier commence par montrer que, dans tous les dialectes eskimos, les mêmes morphèmes de nombre et de personne servent et comme indices actanciels du verbe et comme déterminants du nom : ces morphèmes marquent simplement une détermination personnelle. Il reprend ensuite la distinction établie par G. Lazard entre sujet de prédication et sujet de référence, distinction particulièrement utile dans l'observation des modes subordonnés, dans lesquels la 3e personne réfléchie – qui s'oppose à une troisième personne non réfléchie et permet d'éviter toute ambiguïté (Quand il sera revenu [lui-même] il se recouchera *vs* quand il sera revenu [un autre], il se recouchera) – renvoie en général au sujet de référence du verbe principal et non au sujet de prédication. Entre autres phénomènes mis en évidence par Philippe Mennecier : parmi les modes subordonnés, le mode concomitant s'emploie pour des procès dont le sujet de référence – et non le sujet de prédication – est co-référent avec le sujet de référence du prédicat à l'indicatif ou au participial.

A propos des énoncés passifs en anglais et des dérivations déverbales en *-able*, Jean Abrespit s'intéresse à l'absence de coïncidence entre fonction sujet et agentivité. A partir du concept de relation primitive (mettant en jeu trois notions, source, but et prédicat ; Culioli), il décrit le sujet comme le terme de départ, nommé C0, de la relation prédicative – source dans un énoncé actif, but dans un énoncé passif. Il s'interroge sur l'agentivité, *a priori* dissociée du terme but de la relation primitive, et donc du C0 d'un énoncé passif.

Florence Lefeuvre analyse la difficulté d'employer le pronom *quoi* comme sujet, aussi bien dans les interrogatives directes que dans les percontatives ou dans les intégratives (Le Goffic), alors que dans de nombreuses langues un pronom renvoyant à de l'inanimé peut assumer ce rôle (cf. en anglais, *what*). Elle montre que trois caractéristiques du sujet sont pertinentes pour rendre compte de ce phénomène : la définitude du sujet, l'opposition entre animé et inanimé et la prédicativité (Moignet). Le défaut de définitude de *quoi*, son appartenance au « genre faible » (Martin) et son haut degré de prédicativité (comparable à celui des pronoms toniques *moi, toi, lui*) entrent en conflit avec la fonction sujet.

Nigel Quayle étudie le rôle de *there* dans les énoncés « existentiels » (Jespersen), et revient sur la distinction faite par Jespersen entre *there1* (« existentiel ») et *there2* (locatif / déictique). Dans une approche guillaumienne, il montre que le mouvement de subduction (de perte de matière notionnelle) subi par *there* s'est opéré dans l'autre sens (diachroniquement, c'est *there2* qui précède *there1*), et il met en évidence un emploi intermédiaire (dans *There you are*). Ce mouvement se reflète dans la perte de la diphtongaison entre *there2* et *there1* : le phénomène de subduction accompagne un processus de grammaticalisation. N. Quayle décrit le tour « existentiel » anglais comme un double rapport d'incidence, le premier s'opérant à droite, le second étant un mouvement d'incidence de l'ensemble ainsi constitué à *there*, qui en est le support de signification. Le sémantisme de



*there*, sous sa forme la plus abstraite (« matière subtile », selon Guillaume), permet la représentation d'un espace énonciatif support, à partir duquel l'énonciateur pourra construire son énoncé.

Anne Dagnac montre en quoi les propriétés du « contrôle » – de la co-référence avec un antécédent – de PRO (sujet des propositions infinitives non représenté en surface) diffèrent selon la position structurale de l'infinitive dont il est le sujet. PRO s'interprète soit comme un pronom (susceptible d'une lecture double), soit comme une anaphore (variable liée). Lorsque l'infinitive est sujet, PRO s'interprète comme un pronom (et peut être référence arbitraire – « générique » – ou contextuelle). Lorsque l'infinitive est argument, PRO s'interprète comme anaphore. Anne Dagnac explore les contraintes qui pèsent sur les infinitives causales en *pour*, et sur les infinitives temporelles en *avant* ou *après*. Dans les causales, qui entrent dans la portée du prédicat comme arguments facultatifs, les contraintes sont d'ordre sémantique (le verbe recteur exprime une rétribution) et thématique (l'infinitive causale a pour PRO sujet le destinataire de la rétribution). Dans les infinitives temporelles, qui sont de vrais circonstants, les contraintes sont syntaxiques (l'antécédent doit être en position sujet dans la principale).

Jean-Michel Benayoun observe que, dans une langue à sujet obligatoire, s'il ne peut y avoir de prédication sans sujet, un sujet non exprimé (sujet Ø) dans un énoncé est nécessairement récupérable et que sa référence est pré-construite (déjà posée) : le sujet Ø coïncide alors avec le thème et il est récupérable précisément en raison de l'antériorité référentielle du thème. Il montre que, malgré l'absence de sujet représenté, le « champ opératoire » dans lequel se situent les énoncés en garantit l'intelligibilité.

#### *Énonciateur, co-énonciateur, sujet de l'énoncé*

Les problématiques liées à l'origine énonciative mettent systématiquement en jeu une ou plusieurs articulations, notamment entre énonciateur et co-énonciateur, entre sujet-énonciateur et sujet de l'énoncé, entre plans d'énonciation, entre locuteur et co-locuteur, entre discours et activités discursives (cf. également, R. Bertrand, A. Bracke).

Jacqueline Guillemin-Flescher soulève la question du statut du co-énonciateur dans les situations d'interlocution correspondant aux questions rhétoriques, à l'auto-interrogation, aux questions à l'intérieur du discours indirect libre. Dans les questions rhétoriques, le recours à une source énonciative externe est nécessaire, mais cette source énonciative demeure fictive. L'auto-interrogation se caractérise par l'identification entre énonciateur et co-énonciateur : soit l'énonciateur fournit lui-même la réponse, soit la réponse n'est pas pré-validée et la question demeure sans issue. Dans le cas du discours indirect libre, la 3e personne indique que l'interlocution est illusoire : la parole est représentée et non transposée. J. Guillemin-Flescher aboutit à la conclusion que, dans les trois cas, la mise en jeu – fictive – de la relation d'interlocution s'accompagne de l'occultation totale du co-énonciateur en tant que source de repérage.

Bénédicte Guillaume centre son étude sur les *question-tags* anglais (cf. également L. Rouveyrol) et explore le jeu qui s'opère, dans le discours indirect, sur les repérages par rapport à Sit0 (coordonnées-origine, ou primaires) et par rapport à Sit1 (coordonnées dérivées, ou secondaires). Elle montre qu'un *question-tag* portant sur le contenu de discours indirect est un indice fort d'indirect libre. B. Guillaume s'intéresse au rôle de ces *question-tags* dans l'élaboration de la stratégie narrative, à la problématique de la prise en charge du discours indirect libre, et à celle du point de vue, susceptible d'introduire un filtre subjectif (et une coordonnée) supplémentaire.

Nathalie Vincent prend pour thème de son étude la voix des héroïnes de Jean Rhys. A l'intersection des plans d'énonciation dont le sujet énonciateur est le pivot, s'amorce de façon récurrente chez Jean Rhys un monologue intérieur, dans lequel se constitue l'« enfermement du sujet énonciateur » et dans lequel « les instances extérieures ouvrent des brèches disparates et de proportions variables ». Le monologue intérieur emprunte à l'univers diégétique – devenu univers mémoriel – ou aux fragments d'un dialogue, des bribes qu'il ressasse sous une multiplicité de formes énonciatives et dont se nourrit la souffrance intérieure de l'héroïne.

Françoise Doro-Mégy étudie l'articulation mise en œuvre entre sujet de l'énoncé et sujet énonciateur par l'emploi des verbes anglais *think* et *believe* – *believe* étant plus assertif que *think* – et dans leur traduction en français. Selon le contexte, notamment à la troisième personne, la dissociation entre sujet de l'énoncé et sujet énonciateur favorise l'expression d'une discordance entre jugements, autrement dit l'expression d'un double point de vue modal. Cette discordance se retrouve en français dans l'emploi du verbe *croire*, expression d'une « tension entre deux univers de croyance » (Martin). F. Doro-Mégy montre que la distribution de *penser* et *croire* ne recouvre pas strictement celle de *believe* et *think*.

Guy de Montjou, dans une étude opposant *could* à *might*, en anglais, définit deux notions distinctes, celles de *subjectité* et de *subjectivité*. Ces deux notions correspondent respectivement à deux modes d'indexation de la modalité du possible autour de laquelle se noue la relation prédicative : indexation sur le sujet de l'énoncé dans le cas de *could*, indexation sur le sujet énonciateur dans le cas de *might*.

Laurent Danon-Boileau et Mary-Annick Morel décrivent un phénomène propre aux situations de production orale, mettant en présence de celui qui parle un autre qui écoute (l'écouteur) en jalonnant son écoute de productions sonores : le « locuteur vicariant ». Reprenant le cadre théorique mis en place dans la *Grammaire de l'intonation*, ils associent les variations mélodiques au plan de la co-énonciation et les variations d'intensité au plan de la co-locution. Après avoir défini les conditions qui favorisent ou inhibent les productions sonores de l'écouteur, ils mettent en évidence le lien entre les caractéristiques intonatives de ces productions sonores et leur interprétation : vicariance totale ou augmentée d'éléments de contenu, marquant l'adhésion ; modulation de la vicariance, marquant une différenciation ; écarts par rapport à la stricte vicariance, marquant une remise en cause de la construction discursive de l'autre ; enfin indices de

rupture et de contestation du statut de locuteur de celui qui parle. L'écouteur marque alors qu'il entend sortir de son rôle vicariant.

Robert Vion examine divers phénomènes relevant de la discontinuité discursive et de l'instabilité énonciative. La discontinuité discursive peut se manifester dans les traces de l'élaboration du discours (marques d'hésitation, répétitions, reformulations ; cf. B. Pallaud) mais elle peut également résulter d'un changement d'« activité cognitivo-discursive ». R. Vion montre, à partir d'extraits d'un entretien, que les équilibres discursifs construits sur le vif par le locuteur sont à tout moment modifiables, en fonction de l'enchaînement des tâches discursives, des univers modulaires et des univers subjectifs (cf. R. Bertrand et L. Rouveyrol). La « mise en scène énonciative », à la recherche de sa propre cohérence, s'improvise souvent, d'ajustement en ajustement, de façon imprévisible, au détriment de la stabilité énonciative.

Laurent Rouveyrol, dans le cadre de l'approche théorique élaborée par R. Vion, applique aux reprises par auxiliaires en anglais (cf. B. Guillaume) le concept de « mise en scène énonciative », qui met en relation les « activités conduites par des sujets » et les modes d'« inscription des sujets dans leur discours », selon une dynamique qui se caractérise par son instabilité et son hétérogénéité, en raison des recadrages et des modulations qui se succèdent, et de l'interaction des co-participants de l'activité discursive.

### *Identité et sujet parlant*

La problématique de l'identité est abordée dans diverses perspectives, celles de l'avatar et du dédoublement (Guy Achard-Bayle), de l'auto-désignation (Aliyah Morgenstern), de l'appropriation de la parole d'autrui (Roxane Bertrand), des variations prosodiques propres à un sujet donné (Séverine Morange), du phénomène d'intériorisation (Agnès Bracke, Peter Prince). Trois articles sont consacrés aux processus d'acquisition, du pronom de première personne, vers l'âge de 3 ans (A. Morgenstern), de concepts scientifiques, chez l'enfant de 8 à 10 ans (A. Bracke), des ressources d'une seconde langue chez des sujets adultes (Peter Prince).

Roxane Bertrand établit le lien entre le dynamisme propre aux énoncés et l'hétérogénéité du sujet, hétérogénéité constitutive et hétérogénéité montrée (J. Authier-Revuz). L'hétérogénéité montrée implique un locuteur qui « consciemment ou non, met en scène une pluralité de voix dans son discours » (R. Vion). À partir de l'analyse de discours rapportés directs dans un corpus de conversation, R. Bertrand montre de quelle manière un locuteur donné active et exploite des situations d'énonciation antérieures. L'hétérogénéité des sujets convoqués n'aboutit nullement à un éparpillement. Bien au contraire, la mise en scène de la pluralité des voix possède sa cohérence propre. Le réinvestissement et l'appropriation de la parole d'autrui favorisent la mise en place d'une série de « rapports de places subjectifs d'où émerge une image » du locuteur, constituant ainsi « une part de son identité de sujet parlant ».

Guy Achard-Bayle, « de la personne dont on parle au *je* qui parle » commence par explorer le principe d'identité : l'« individu-personne » se distingue entre

autres par sa capacité de réflexion sur soi-même et de ré-identification de soi-même dans des situations discontinues (Locke). Dans la perspective thématique de l'avatar – défini comme une atteinte radicale à l'identité – par dédoublement, G. Achard-Bayle envisage l'identité comme phénomène cognitif et place au cœur de sa problématique deux facettes de l'identité, *idem* (vs *différent*) et *ipse* (vs *autre*), primordiales dans le travail de la conscience et de la mémoire. Il en vient à analyser la complexité du processus d'auto-désignation, « sans laquelle la détermination du particulier-personne est incomplète » (cf. A. Morgenstern), et qui tient en particulier au paradoxe que G. Achard-Bayle décrit ainsi : « le sujet parlant est à la fois le point de perspective privilégié sur le monde et la limite de ce monde [...] Or *je* ne peut véritablement parler de *soi* que par une forme d'auto-désignation qui mélange la première et la troisième personne. »

Dans la perspective théorique mise en place par L. Danon-Boileau et M.-A. Morel, Séverine Morange prend en compte, dans l'analyse intonative, le mode de relation instauré par les variations prosodiques. Elle envisage la complémentarité entre intonation et indices segmentaux et montre, à partir d'une étude menée sur trois sujets, que les schémas dégagés par L. Danon-Boileau et M.-A. Morel à propos du discours direct s'appliquent également, lorsque le discours citant est explicite, au discours indirect et à la modalisation. Les variations prosodiques, volontaires ou involontaires, peuvent constituer une « stylisation intra-individuelle », un *habitus* propre à un sujet donné.

Au « croisement de la linguistique de l'énonciation et de l'acquisition du langage », Aliyah Morgenstern analyse les différentes étapes de l'auto-désignation chez l'enfant. Les difficultés et la complexité de la référence à soi tiennent entre autres (cf. G. Achard-Bayle) à ce que la première personne est à la fois « personne locutive » (Guillaume) – elle coïncide avec l'énonciateur – et référence délocutée – elle est représentation de soi dont on parle. A. Morgenstern montre que la mise en place de la référence à soi à la première personne (*je*) passe par une disjonction au cours de laquelle l'enfant se représente comme la voix de l'autre le représente. Le processus d'acquisition aboutit lorsque s'opère, au-delà de cette disjonction, la conjonction des rôles de narrateur (énonciateur) et de héros (délocuté), la superposition du moi qui raconte et du moi raconté : chez l'« apprenti-sujet » ce processus s'accompagne de (dépend de... ?) la prise de conscience de son identité, de son unicité et de sa singularité, autrement dit de la prise de conscience que le « moi d'avant » (moi toncal) et le « moi de maintenant » (moi noncal) ne font qu'un, distinct de tout autre. Enfin, la désignation de soi par son prénom tend à persister lorsque l'enfant se trouve en présence d'une image de lui-même (coexistence de deux formes noncales du moi).

A partir d'une expérience menée auprès d'enfants de 8 à 10 ans, Agnès Bracke s'intéresse au développement cognitif en corrélation avec les marques linguistiques de ce développement. Elle envisage notamment le processus de structuration de concepts scientifiques, dans une opposition (Vygotski) entre concepts « spontanés », et concepts scientifiques, organisés en système et relevant de savoirs théoriques. Agnès Bracke montre que l'évolution du contexte cognitif doit beaucoup aux « interactions inter-subjectives », et que cette évolution s'accompagne d'une intériorisation, qui se structure notamment par le biais

de l'articulation linguistique. Elle observe différents stades de cette évolution, depuis la construction d'énoncés a-scientifiques puisant exclusivement dans les connaissances spontanées du sujet, ou encore exclusivement repérés par rapport à la situation d'expérimentation, jusqu'à la construction d'énoncés à caractère « para-scientifique ». Entre autres manifestations linguistiques de cette évolution, elle met en évidence dans le discours scientifique la disparition des marques renvoyant à l'expérience subjective, ainsi que la systématisation de l'opération de localisation et de la référence, explicite ou implicite, à la causalité.

Peter Prince envisage le sujet parlant comme « gestionnaire de ressources mentales » dans le cadre d'une production orale en langue seconde. Il adopte le cadre théorique de Levelt, qui décrit l'architecture fonctionnelle de la production orale comme une succession de modules : module de conceptualisation, qui correspond à une étape de sélection ; module de formulation, qui correspond à des opérations d'encodage, opérations procédurales dont dépend l'acceptabilité des énoncés ; enfin, le module d'articulation, qui donne au message sa forme finale. A ce modèle, P. Prince ajoute, à l'interface entre conceptualisation et formulation, un module de verbalisation, dans lequel s'effectue le choix de la langue et qui correspond à un travail de découpage des concepts (en fragments qui dépassent l'unité lexicale) et de mise en correspondance entre niveau conceptuel et formes sémantiques. A partir d'une expérience menée en trois étapes sur six sujets adultes, Peter Prince s'interroge sur l'efficacité (qui repose sur la relative autonomie des modules) et l'évolution de cette architecture lors de l'acquisition de L2, et sur la façon dont l'activation converge, à partir d'un concept donné, sur un lemme spécifique appartenant à la langue appropriée.

Au terme de ce parcours, le sujet est loin d'être épuisé, mais la diversité des approches représentées ici aura permis de poser et d'enrichir plusieurs problématiques : celles de la définition du sujet grammatical et de sa contribution à la construction de la référence ; des articulations entre sujet énonciateur et sujet de l'énoncé, entre énonciateur et co-énonciateur, entre locuteur et co-locuteur, entre sujets et discours ; des phénomènes cognitifs et interactifs qui sous-tendent les actes de langage ; de la façon dont le « sujet-personne » s'élabore en élaborant son discours.

Gilbert Lazard

### **Le sujet en perspective interlinguistique**

Le terme appelé sujet (grammatical) dans les langues d'Europe possède diverses propriétés morphosyntaxiques caractéristiques. Mais dans certaines langues ces propriétés sont inexistantes, et dans d'autres elles se partagent entre deux actants différents. Dans ces conditions, il paraît vain de chercher une définition universelle du sujet. Il vaut mieux poser un faisceau de propriétés (la "configuration subjectale") qui est, selon les langues, d'épaisseur variable, de contenu variable et susceptible d'affecter un seul actant ou plus d'un.

### **The subject in cross-linguistic perspective**

The so-called (grammatical) subject is characterized in European languages by various morphosyntactic properties. However these properties are not to be found in certain languages, and in some languages they are distributed between two different actants. It seems therefore useless to look for a universal definition of the subject. It is better to posit a bundle of properties ( the "subject configuration"), whose bulk and content are variable across languages and which may concern only one actant or more than one.

Geneviève Girard

### **La notion de sujet : une notion à définir**

Pour appréhender la notion de "sujet" dans toute sa complexité, nous partons de l'hypothèse que les différents sous-modules qui mettent en place le sens (module sémantique, morpho-syntaxique, syntaxique, discursif, pragmatique) n'œuvrent pas tous conjointement mais entrent en conflit dans certains environnements. Or tous ces sous-modules définissent un type de fonctionnement qu'ils appellent "sujet". Il s'agit donc de trouver ce qui caractérise ces différents "sujets" avant d'en proposer une définition unique.

To understand what type of functioning is referred to by the term "subject" we shall start from the hypothesis that the various sub-modules (semantic, syntactic, discursive, pragmatic) that construct the meaning of a sentence do not work towards the same aim but have conflicting interests in certain environments. Although they each define a "subject", the operations at work are not the same. We shall analyse what characterizes the various "subjects" before trying to give a unique definition of it.

Christian Touratier

### **Sujet et syntaxe ?**

La notion de sujet (gr. *hupokeimenon*), qui fut primitivement une notion informative relevant de la dialectique, a plus ou moins été considérée par les grammairiens soit comme une notion sémantico-logique soit comme une notion morphosyntaxique. Mais il est possible d'en donner une définition proprement syntaxique, à condition d'avoir une conception purement relationnelle de la syntaxe et donc de ne pas inclure abusivement dans la syntaxe l'ordre linéaire des constituants, qui relève de la morphologie.

The notion of subject (gr. *hupokeimenon*), originally seen as an informational notion that dealt with dialectic, has more or less been considered by grammarians as a semantico-logical notion or as a morpho-syntactic notion. But it is possible to define it in purely syntactic terms, provided that syntax is not conceived as strictly relational and thus that the linear order of the constituents of the sentence is not wrongly included within syntax.

Joëlle Gardes Tamine

### **La place du sujet en français**

Dans le cadre d'une conception radicale de la grammaire qui en élimine toute considération logique, N0, que l'on appelle traditionnellement le sujet, est défini par des relations structurales (des cases) et des contraintes d'ordre. Pour étudier la distribution de N0 par rapport au verbe, quatre paramètres sont nécessaires : les cases, la position respective des éléments, la zone, pré- et post-verbale, et la place dans le texte. Ils font apparaître le lien de la grammaire au style. Le style se construit sur la base de contraintes structurales et topologiques qu'il respecte et dont il joue pour dessiner des configurations signifiantes qui concourent à l'interprétation. Il n'y a pas lieu de parler d'inversion stylistique du sujet et du verbe comme s'il s'agissait d'un phénomène exceptionnel. Autorisée par la grammaire, respectant les contraintes structurales et topologiques, la postposition du sujet participe à la construction du texte.

Within the framework of a radical conception of grammar that (crucially) disregards logical considerations, "N0" (corresponding to the traditional concept of grammatical subject) is defined by means of structural relationships and word-order constraints. N0's distribution relative to the verb is seen as being determined by four parameters: (i) the structural relations into which it can enter, (ii) the respective position of (the) elements (sentence constituents) among themselves, (iii) N0's relative position in relation to the verb (i.e. preceding or following it), and (iv) its place within the text. These parameters are considered to govern the relationship between grammar and style. Style is seen as stemming from structural and topological constraints which are exploited so as to create patterns of meaning from which interpretation can proceed (enabling interpretation). Consequently, sujet-verb inversion no longer needs to be viewed as stylistically marked and in so far as such a phenomenon obeys grammatical rules and remains within the bounds of structural and topological constraints, it is viewed as playing a role in the construction of the text (a textual role).

Marguerite Guiraud-Weber

### **Le sujet en russe**

L'approche traditionnelle en grammaire russe définit le sujet en termes discrets : c'est l'actant au nominatif avec lequel s'accorde le prédicat (podlezascee). Mais comme cette définition ne permet pas une description adéquate de toutes les variantes de la phrase simple, les grammairiens recourent au concept mal défini de sujet sémantique ou logique (sub"ekt).

L'auteur de l'article propose d'appliquer aux primes actants de certaines constructions dites 'impersonnelles' le concept scalaire de traits subjectaux, ce qui rend possible de les hiérarchiser.

The traditional approach in Russian grammar uses discrete terms to define the subject of the sentence : it is the actant in the nominative case with which the predicate agrees (podlezascee). As this definition is an obstacle to an adequate description of all the types of simple sentences, grammarians resort to the vague concept of semantic or logical subject (sub"ekt). The author of this paper introduces instead the concept of graded subjectal properties which can be extended to the first actant of some of the so-called 'impersonal' constructions and enables us to classify them accurately.

Claire Blanche-Benveniste

### **Les formes grammaticales de réalisation des sujets et leur inégale représentation en français contemporain**

Il est souvent dit que, sous la pression du français parlé, les sujets de verbes tendraient à prendre tous une forme disloquée, "Mon père, il est venu". Il est vrai que, dans le français parlé des conversations, les sujets prototypiques, composés de syntagmes nominaux placés avant leur verbe, sont assez peu nombreux. Mais les dislocations ne sont pas le phénomène le plus marquant. Une tendance générale pousse les sujets lexicaux, et surtout ceux qui contiennent des partitifs et des quantifieurs, à se placer

derrière leur verbe, ou derrière un verbe qui leur sert de "dispositif". On observe aussi que la forme des sujets est extrêmement variable selon le sémantisme des noms et des verbes, les genres et les situations de parole.

It was argued that spoken French would tend to express all nominal subjects as dislocations, "Mon père, il arrive", the lexical part being realized as a dislocated topic and the grammatical one as a clitic pronoun, tightly bound to the verb and having no independence any longer. An attentive examination of spoken French, gathered in a large variety of situations, shows a different picture. The main tendency is to use nominal subjects in post-verbal positions, either after their own verb or after some grammaticalized verbs used for this purpose. But nominal subjects can vary largely, according to verbal and nominal semantics, and to specific "genres" and situations.

Berthille Pallaud

#### **ACHOPPEMENTS DANS LES ENONCES DE FRANÇAIS ORAL ET SUJETS SYNTAXIQUES**

Depuis plusieurs années, le Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe a entrepris des études qui ont nécessité l'établissement de corpus de français parlé contemporain. Les conventions de transcription adoptées pour les corpus recueillis prévoient une transcription orthographique sans ponctuation mais aussi la possibilité de rendre compte des multiples achoppements en tous genres qui émaillent nos conversations et nos productions orales : onomatopées diverses, répétitions, amorces de mots, néologismes, "erreurs de langage". Ces hésitations, marques d'une "réflexivité langagière", dont il serait vain de vouloir établir le degré intentionnel avec rigueur (Pallaud, 1999), peuvent être considérées comme une élaboration par le sujet de l'énonciation. Claire Blanche-Benveniste (1994) a déjà décrit quelques caractéristiques grammaticales des "sujets" employés dans le français des conversations. L'étude prévoit de décrire à partir du corpus Corpaix, en particulier pour les amorces de mots, ce qu'il en est de la position sujet (de l'énoncé).

#### **ABSTRACT**

For more than 25 years, the GARS (Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe) has been conducting studies on oral French syntax which made it necessary to have contemporary French oral corpora. The guidelines for the transcription of these corpora enjoin an orthographic transcription without any punctuation but, too, to write down the numerous and various dysfluencies which can be observed in our conversations and oral statements: various onomatopoeia, repetitions, word fragments, neologisms, speech "errors" and so on. These hesitations are marks of a metalinguistic activity, the purposive status of which would be impossible to ascertain rigorously (Pallaud 1999). These hesitations can be considered as the working out by the enonciative subject. Claire Blanche-Benveniste (1994) described some grammatical characteristics of the "subjects" used in the French conversations. This study aims to describe, particularly in the word-fragments, the "subjects" present in the statements of the Aix Corpus.

Jean Albrespit

#### **Sujet et agentivité en anglais**

Dans cette étude les catégories "sujet" et "agent" sont examinées - en particulier les cas de non coïncidence entre sujet syntaxique et agent. L'analyse porte sur des énoncés à orientation passive et des adjectifs dérivés de verbes suffixés en -able. Les points suivants sont abordés : les conceptions agentive, thématique et structurale du sujet ; la construction et l'effacement de l'agent, la pertinence ou non du trait *agent* dans le sujet.

This paper offers an analysis of the categories of "subject" and "agent" and focuses on instances where grammatical subject and agent fail to coincide. An analysis is made of utterances with a passive orientation and adjectives formed with the derivational suffix -able. The following topics are discussed: agentive, thematic and structural conceptions of the subject; construction or deletion of the agent, the relevance or irrelevance of the feature "agent" in the subject.



Florence Lefeuve

### **Le pronom *quoi* en position de sujet**

L'objet de cet article est d'expliquer pourquoi le pronom *quoi* assume très difficilement le rôle de sujet dans les interrogatives (*\*Quoi se passe ?*) et dans les intégratives ou relatives sans antécédent (*\*Quoi se passe est stupéfiant*). Selon notre hypothèse, il en est ainsi à cause des caractéristiques du pronom *quoi* (caractère indéfini, inanimé, forte valeur tonique) qui semblent inadéquates pour la fonction sujet. La périphrase en *qu'est-ce qui* (*Qu'est-ce qui se passe*) et le groupe *ce qui* (*Ce qui se passe est stupéfiant*) prennent davantage en compte les contraintes imposées par la fonction sujet.

The aim of this paper is to explain why the pronoun *quoi* functions with difficulty as a subject in interrogative or integrative clauses (*\*Quoi se passe ?* / *\*Quoi se passe est stupéfiant*). According to us, it's because of the characteristics of the pronoun *quoi* (indefinite and inanimate nature, strongly tonic nature) which seem inadequate for the function subject. The periphrasis *qu'est-ce qui* and the group *ce qui* take more into account the constraints imposed by the function subject.

Nigel Quayle

### **Sujet et support dans les phrases existentielles en anglais : essai d'analyse psychomécanique**

Les analyses traditionnellement proposées pour ce type de phrase en anglais font apparaître une certaine hésitation quant à la nature, voire l'identification, du sujet et, partant, de sa relation avec l'ensemble de l'énoncé. Cet article tente de démontrer que c'est le sémantisme même de *there* qui le rend apte à jouer le rôle de support énonciatif dans la phrase, rôle qui permet de poser le problème de l'organisation thématique de la phrase en termes de relations incidentielles, autrement dit, entre un apport et un support.

### **Subject and support in existential sentences in English : a psychomechanical approach**

Traditional analyses of this type of structure in English tend to avoid a precise definition of the nature of the subject and, as a result, gloss over its relation with the sentence as a whole. The aim of this article is to show that any attempt to analyse the role of *there* as support for the utterance has to be based on derivations of its initial meaning. Such an approach enables the problem of the thematic organisation of such utterances to be made by use of the Guillaumian notion of "incidence".

Anne DAGNAC

### **L'interprétation du PRO sujet des infinitives circonstancielles : quelques pistes de recherche**

Les contraintes d'interprétation de PRO (sujet vide d'infinitive) diffèrent selon le type d'infinitive circonstancielle : il doit être lié strictement par le sujet de la matrice dans les temporelles, mais peut coréférer à n'importe quel argument de la matrice dans les causales en pour, sans obligation de c-commande mais avec une lecture de variable liée. Nous proposons que le contrôle de PRO s'effectue de deux manières distinctes, thématiquement vs syntaxiquement (avec dans ce cas une variante discursive contrainte), selon que l'infinitive appartient ou pas à la grille argumentale de la matrice. La différence entre le PRO des causales et celui des temporelles s'explique ainsi par leur différence de position structurale.

### **Interpreting PRO in adverbial infinitives**

In contemporary French, when PRO occurs in a temporal infinitive, it must be strictly bound by the matrix subject. In contrast, when PRO occurs in a causal infinitive, it can be controlled by any (c-commanding or not) argument, yet with a bound variable reading. We argue that two types of control are at stake : thematic control vs syntactic control (the latter with a constrained discursive variant). Thematic control holds iff the infinitive belongs to the argumental grid of the matrix verb, which, we claim, is the

case with causal ones. Syntactic control, requiring c-command, holds otherwise.

Jacqueline Guillemin-Flescher

### **Sujet énonciateur et sujet de l'énoncé dans la relation d'interlocution fictive**

Trois types d'énoncés sont envisagés dans cette étude : les questions rhétoriques, l'auto-interrogation et les questions dans le discours indirect libre. Les trois cas de figure sont analysés à la fois quant à leurs propriétés communes et aux variations qui les caractérisent. Ils comportent tous une question mais excluent la possibilité d'une réponse donnée par un co-locuteur. Si la forme interrogative est commune aux trois types d'énoncés, les autres contraintes syntaxiques se différencient d'un cas à l'autre. Elles se ramènent cependant toutes à la théorie centrale.

Three linguistic structures are compared in this paper : rhetorical questions, questions addressed to oneself and questions in free indirect discourse. The three patterns are examined both in relation to their common properties and to their distinctive features. Each involves a question yet precludes the possibility of an answer given by a distinct speaker. With the exception of the interrogative form, the syntactic constraints vary from one pattern to another but are all relevant to the central theory.

Bénédicte Guillaume

### **A propos du sujet énonciateur en discours rapporté : le cas des *question-tags***

Dans une perspective énonciative, les *question-tags* de la langue anglaise permettent au sujet énonciateur de mettre en question l'énoncé qu'il avait au préalable asserté. Ainsi, les conditions d'emploi des *question-tags* au discours rapporté, et notamment les cas d'impossibilité, permettent de mieux comprendre les rôles respectifs joués par l'énonciateur rapporteur et l'énonciateur rapporté dans les différents modes de report : direct, indirect et indirect libre. Le discours rapporté littéraire pose par ailleurs des problèmes de narration et de focalisation.

In an utterer-centred approach, the English question-tag enables the utterer to call into question the contents of an utterance which had previously been asserted. The conditions relative to the use of question-tags in reported speech, including the impossibility to use them in certain cases, illustrate the roles respectively played by the reported utterer and the reporting utterer in the different types of report, namely direct, indirect or free indirect speech. Whenever studying literary reported speech, one must also pay attention to the issues of narration as well as focus.

Nathalie Vincent

### **Des sujets en quête de voix : les héroïnes de Jean Rhys en instance(s) de parole**

Cet article se propose d'examiner la notion de « sujet énonciateur » à la lumière d'un corpus littéraire particulier constitué par les romans et les nouvelles de Jean Rhys. Dans chacune des œuvres la voix intérieure de l'héroïne occupe constamment le devant de la scène grâce au monologue intérieur ou au discours indirect libre. Ce parti pris d'introspection contribue à mettre en évidence l'identité brisée et la détresse langagière de l'héroïne dont les tentatives de communication avec autrui se soldent invariablement par un « impossible dialogue ».

This paper aims to examine the notion of 'enunciative subject' in the light of a particular literary corpus composed of Jean Rhys's novels and short stories. Throughout each of these works the heroine's inner voice is constantly brought to the fore by means of either interior monologue or free indirect speech. This introspective bias largely contributes to emphasize the shattered identity and linguistic distress of the heroine whose attempts to communicate with others always end up in an 'impossible dialogue'.

Françoise Doro-Mégy

### **Rôle de l'articulation entre sujet de l'énoncé et sujet énonciateur dans le fonctionnement et la traduction en français des verbes *think* et *believe***

Cet article a pour but d'analyser la façon dont les verbes *think* et *believe* mettent en jeu l'articulation entre sujet de l'énoncé et sujet énonciateur. Dans quelle mesure l'énonciateur peut-il se dédoubler pour introduire un double point de vue modal ? Nous examinerons les conditions sous lesquelles cette articulation constitue une contrainte de traduction dans le passage au français. Cela nous amènera à nous interroger sur le rapport entre *think, believe, croire* et *penser*.

The aim of this article is to examine the way the verbs *think* and *believe* articulate the relationship between the subject of the utterance and the enunciator. To what extent can the enunciator be divided into two modal points of view. Examining the conditions in which this articulation imposes constraints when translating these verbs, the article questions the links between *think, believe, croire* and *penser*.

Guy de Montjou

### **Subjectivité et subjectivité dans l'emploi de *could* et de *might***

Le but de cet article est d'avancer dans la définition de la différence existant entre les modaux *could* et *might*, parfois perçus comme étant quasiment interchangeables dans certains contextes. C'est sur l'opposition entre *subjectivité* et *subjectivité*, opposition proche de l'opposition plus traditionnelle entre la modalité radicale et la modalité épistémique, que sera construite cette approche.

The purpose of this article is to further define the difference between the modals *could* and *might* which are sometimes perceived as being almost interchangeable in certain contexts.

It is on the opposition between *subjecthood* and *subjectivity*, an opposition that is close to the more traditional opposition between root modality and epistemic modality, that this approach will be based.

Robert VION

### **Discontinuité et instabilité énonciative du discours**

Le déroulement du discours relève autant de la discontinuité que d'une continuité théorisée jusqu'ici avec des notions comme cohérence et cohésion. Cette discontinuité traduit les changements de direction que les sujets font subir à leurs propos, faisant et défaisant des équilibres discursifs instables, et modifiant constamment leurs modes d'implication énonciative, tant au niveau des voix mises en scène que des attitudes vis-à-vis des propos échangés.

Discourse is linked to discontinuity as much as it is to continuity, a notion theorized so far in terms of coherence and cohesion. Such discontinuity is the result of subjects' discourse direction changes, which do and undo discourse stability. Subjects constantly modify their involvement strategies both at the level of the voices invoked and of their attitudes towards produced utterances.

Roxane Bertrand

### **Etre soi avec les mots d'autrui**

Ce papier aborde la question du sujet parlant à travers le concept d'hétérogénéité relatif à la pluralité de voix que le locuteur est souvent amené à construire dans son discours. L'analyse est menée sur des énoncés de discours rapportés directs produits par une locutrice dans une conversation familière. Le "modèle des places/positions" (Vion) constitue un dispositif formel et théorique opérant pour rendre compte de la manière dont la locutrice se construit, par le biais de cette pluralité de voix, une identité de sujet.

This paper deals with the issue of the speaker through the concept of heterogeneity related to the plurality of voices that a speaker is often led to introduce in his own speech. The analysis is carried on direct reported speech utterances produced by a female speaker in a familiar conversation. The “model of places/positions” (Vion) constitutes a formal and theoretic device apt to account for the female speaker’s construction of herself through this plurality of voices.

Guy Achard-Bayle

### **Quand l’un est l’autre, et quand je est un autre : référence – et référenciation**

Notre étude a pour thématique le dédoublement, et pour problématique les effets de cet avatar sur les saisies du référent, nominales et personnelles. Partant de la philosophie du langage, nous traitons du *sujet* en deux temps : de la *personne* dont on parle au *je* qui parle. Il s’agira alors de considérer, en termes logico-sémantiques, l’opposition *continuité-discontinuité* (de l’identité, des chaînes de référence), mais aussi la synthèse que permet l’*identité narrative*, c’est-à-dire la (re)construction par la *réflexivité* d’une cohésion de vie.

Our study focuses on subject and subjectivity, as continuity and discontinuity, and on the linguistic effects on identity of *puzzling cases* such as metamorphosis and double in fiction. In terms of the philosophy of language, we will have to deal with the opposition between the *person* one talks about, and the *I* who speaks. But the notion of *narrative identity*, which we borrow from Paul Ricœur, enables us to solve the opposition between the *same* and the *other*, that is to say to (re)construct oneself by reflexivity, in spite of the diversity of changes.

Séverine Morange

### **La musique vocale du sujet parlant. Ou l’expression de la subjectivité et de la variation stylistique intra-individuelle à travers la prosodie**

La notion de sujet est envisagée ici sous l’angle de l’individualité et de l’affectivité, transparaissant chez celui que nous nommons le “sujet-parlant-prosodiant”.

Par l’observation, d’un point de vue discursif et intonatif, de certaines formes autonymiques, puis des variations globales de la fréquence fondamentale et de l’intensité, nous entendons repérer des particularités “prosodo-stylistiques” de trois Parisiens âgés. L’hypothèse générale est que la subjectivité intervient non seulement en tout point de la chaîne articulée mais également de la chaîne “vocalisée”.

The notion of subject is considered here from the angle of individuality and affectivity that is shown by the one we name the « sujet-parlant-prosodiant »

Through observation, from a discursive and intonative point of view, of a number of autonymic forms and then of the overall variations in the fundamental frequency and intensity, we mean to find out some distinctive « prosodo-stylistique » features of three elderly Parisians. Our general hypothesis is that subjectivity plays a part, not only at every point along the articulated chain, but also at every point along the «vocalised » chain.

Aliyah Morgenstern

### **L’apprenti-sujet**

La notion de sujet est examinée par le biais de l’acquisition du pronom de première personne qui désigne le sujet de l’énoncé et le sujet énonciateur, et les identifie l’un à l’autre. Dire “je” c’est être capable d’avoir la même marque pour désigner l’agent et le support de pensée. Pour cela, il faut se dégager à la fois de l’un et de l’autre. Cette mise à distance se fait notamment à travers un décrochage par rapport à l’actualité que l’on peut appeler *récit*, accompagné, pendant une certaine période de l’acquisition d’une marque de

rupture entre le sujet-énonciateur et l'objet du discours: le pronom de troisième personne. Autour de trois ans, l'enfant n'emploie plus que " je " pour se désigner, à la fois dans le récit et dans le discours.

In this paper, we shall tackle the notion of subject through the study of the acquisition of the first person pronoun. The use of the pronoun " I " enables the child to designate himself as the subject of the utterance and as the speaker with one single marker. Around the age of two and a half, children will sometimes split those two dimensions in " autobiographical " narratives and use the third person pronoun to refer to themselves. Around three years old, " I " becomes the unique selfword corresponding to both the speaker and the agent in dialogues as well as in narratives.

Peter Prince

### **Le sujet parlant**

Une étude longitudinale de la production orale en deuxième langue fut menée sur trois ans auprès de huit apprenants d'anglais. Ces sujets, de langue maternelle française, ont été enregistrés à trois reprises : la première fois à la fin de leur année de licence, la deuxième après avoir passé neuf mois en Grande Bretagne, et la dernière fois après une année de nouveau en France. La tâche expérimentale consistait à décrire des images extraites d'une bande dessinée.

A partir des théories psycholinguistiques de la production orale chez le sujet monolingue (Levelt, 1989) et bilingue (De Bot et Schreuder, 1992 ; Poullisse, 1993), les productions obtenues ont été analysées sur le plan quantitatif et qualitatif. L'analyse a porté notamment sur l'étape menant de la conceptualisation à la mise en forme lexicale, ceci à travers l'exemple des verbes de mouvement.

A longitudinal study of second language oral production by eight learners of English was conducted over three years. The subjects, all native speakers of French, were recorded on three occasions: once at the end of their degree year, once after spending nine months in Britain, and finally after another year spent in France. The experimental task used was the description of a series of pictures taken from a cartoon strip.

The recordings obtained were analysed from both a quantitative and qualitative point of view, within the psycholinguistic theoretical framework of monolingual (Levelt, 1989) and bilingual (De Bot et Schreuder, 1992; Poullisse, 1993) oral production. The analysis focussed especially upon the stages leading from conceptualisation to lexical form, with the case of verbs of motion being used to illustrate the process.